

Assemblée Générale Mixte du 26 avril 2018

PARIS, LE 27 AVRIL 2018

- **Approbation des comptes clos le 31 décembre 2017 et d'un dividende de 0,60 euro par action**
- **Adoption de l'ensemble des résolutions**
- **Evolutions au sein du Conseil de surveillance**

Le quorum s'est établi à 75,023 %.

Approbation des comptes de l'année 2017

L'Assemblée Générale a approuvé les comptes sociaux et consolidés de l'exercice 2017.

Dividende

L'Assemblée Générale a approuvé l'affectation du résultat de l'exercice 2017 et la distribution d'un dividende de 0,60 euro par action, qui sera mis en paiement à compter du 5 juillet 2018.

Autres résolutions

Les autres résolutions adoptées par l'Assemblée Générale portent notamment sur :

- Le renouvellement des mandats de MM. Didier Deconinck et Eric La Bonnardière en qualité de membres du Conseil de surveillance ;
- La nomination en tant que membre du Conseil de surveillance de M. Julien Deconinck, et en tant que censeur de M. Bernard-André Deconinck ; et
- Les montants de la rémunération versée ou attribuée au titre de l'exercice 2017 aux mandataires sociaux concernés, ainsi que sur les principes et critères de cette rémunération au titre de l'exercice 2018 (« *Say on pay* »).

Le résultat détaillé des votes est disponible sur le site internet de la Société, dans la rubrique « Assemblée Générale 2018 ».

Gouvernance : évolutions au sein du Conseil de surveillance

A l'issue de l'Assemblée Générale, et conformément à ce qui avait été annoncé le 8 février 2018, le Conseil de surveillance réuni ce jour a décidé de nommer en qualité de nouveau Président du Conseil de surveillance M. Eric La Bonnardière, et en qualité de nouveau Vice-Président M. Didier Deconinck.

Le Conseil de surveillance a exprimé ses vifs remerciements pour la contribution majeure apportée par M. Didier Deconinck aux travaux du Conseil et au développement du Groupe Tarkett pendant ses près de 13 années de présidence. Le Conseil de surveillance se réjouit des nouvelles responsabilités de M. Eric La Bonnardière, représentant un choix tourné vers l'avenir.

Par ailleurs, le Conseil de surveillance a également décidé, sur proposition du Comité des nominations, des rémunérations et de la gouvernance, de nommer à compter de ce jour en qualité de membre du Comité d'audit, des risques et de la compliance M. Julien Deconinck, en remplacement de M. Eric La Bonnardière.

A propos d'Eric de la Bonnardière

Éric La Bonnardière est le petit-fils de Bernard Deconinck père. Éric est Président-Directeur Général et co-fondateur de la société Evaneos, marketplace de voyage leader Européen sur son segment et qui a reçu le prix EY « start-up de l'année » en 2017. Avant de créer Evaneos en 2009, Eric a débuté sa carrière en 2006 en tant que consultant chez Capgemini et dans le cabinet de conseil en stratégie Advancy où il a effectué des missions dans l'industrie et la distribution. Il est diplômé de l'école d'ingénieurs Supélec et détient un Master en management d'HEC Paris.

Calendrier financier - les publications ont lieu après bourse

- 25 juillet 2018 : résultats financiers du 1^{er} semestre 2018
- 23 octobre 2018 : résultats financiers du 3^{ème} trimestre 2018

###

À propos de Tarkett

Avec un chiffre d'affaires de plus de 2,8 milliards d'euros en 2017, Tarkett est un leader mondial des solutions innovantes de revêtements de sol et de surfaces sportives. Offrant une large gamme de solutions intégrant des sols vinyles, linoléum, caoutchouc, moquettes, parquets et stratifiés, gazons synthétiques et pistes d'athlétisme, le Groupe sert ses clients dans plus de 100 pays dans le monde, à travers ses principales marques : Tarkett, Desso, Johnsonite, Tandus Centiva, Tarkett Sports, FieldTurf et Beynon. Avec environ 13 000 collaborateurs et 34 sites industriels, Tarkett vend 1,3 million de mètres carrés de revêtement de sol chaque jour, à destination des hôpitaux, des écoles, de l'habitat, des hôtels, des bureaux ou commerces et des terrains de sport. Engagé dans sa démarche « *Doing Good. Together* » ("Faire Bien. Ensemble"), le Groupe a mis en place une stratégie d'éco-innovation inspirée par les principes Cradle to Cradle® et promeut l'économie circulaire, tout en contribuant au bien-être des personnes et en préservant le capital naturel. Tarkett est coté sur le marché réglementé d'Euronext (compartiment A, code ISIN FR0004188670, code mnémonique : TKTT) et figure dans les indices suivants : SBF 120, CAC Mid 60. www.tarkett.com

Contact Relations Investisseurs

Tarkett - Alexandra Baubigeat Boucheron - alexandra.baubigeatboucheron@tarkett.com

Contacts Presse

Tarkett - Véronique Bouchard Bienaymé - communication@tarkett.com

Brunswick - tarkett@brunswickgroup.com - Tel. : +33 (0) 1 53 96 83 83